cese
Conseil économique social et environnemental

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté — Égalité — Fraternité

Résolution adoptée
Séance plénière du 25 novembre 2026

Défendre *l'avenir financier* de la culture

Déclaration du groupe CFDT

Dès 2023, le CESE a alerté sur la crise structurelle du secteur culturel. En mars dernier, il a affirmé, la nécessité de protéger les libertés de création et de diffusion artistiques. Aujourd'hui, il défend la garantie de l'avenir financier de la culture. Tous ces appels adressés aux pouvoirs publics s'érigent sur une conviction forte : la culture n'est pas seulement un secteur d'activité à soutenir, elle est aussi un pilier vital de notre démocratie.

Les difficultés budgétaires et les disparités territoriales fragilisent les financements croisés entre les pouvoirs publics, l'Etat et les collectivités territoriales. Le modèle financier historique de soutien à la vie culturelle laisse place à des évolutions au coup par coup, créant davantage d'incertitudes pour les acteurs du secteur. Ces inquiétudes sont aggravées par une dégradation du rapport politique à la culture, illustrée par la montée des attaques idéologiques et des accusations d'élitisme.

La résolution précise également la hausse continue des coûts de fonctionnement et d'investissement dans un contexte inflationniste. L'effet ciseau ainsi produit, menace directement la capacité des structures publiques, associatives ou privées, à produire, diffuser, rémunérer correctement les professionnels et à maintenir une offre culturelle accessible. Si des ressources de financement complémentaires existent, elles n'ont en aucun cas vocation à compenser le désengagement des pouvoirs publics.

La culture ne saurait être une dépense accessoire ou une variable d'ajustement. Pour la CFDT, la culture n'est pas un luxe. Elle est essentielle à l'émancipation individuelle, à l'éducation populaire, à la cohésion sociale et à la vitalité de nos territoires. Elle est au cœur de notre capacité à envisager collectivement l'avenir. Il faut donc continuer à agir pour rendre le droit à la culture effectif.

La CFDT vote cette résolution.

9, place d'Iéna – 75775 PARIS CEDEX 16 · 01 44 43 60 00 · communication@lecese.fr